

FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2022



Métropole
de l'Économie
Circulaire

POUR L'OCTROI DES PRIX

« Toulouse Métropole de l'économie Circulaire »

Toulouse Métropole a adopté, par délibération de novembre 2019, sa stratégie Métropole de l'Économie circulaire 2020-2030 assortie de trois feuilles de routes.

Pour relever le défi de l'urgence climatique et de la transition économique et écologique vers l'économie circulaire de notre territoire la mobilisation des entreprises est indispensable. Toulouse Métropole a fait le choix, dans le cadre de sa feuille de route économie circulaire de travailler sur un dispositif d'accompagnement des entreprises mais également sur l'attribution de prix permettant d'encourager les entreprises qui s'engagent dans cette voie de la transition économique vers l'économie circulaire créatrice de valeurs.

Toulouse Métropole souhaite ainsi récompenser les TPE/PME socialement responsables proposant, un projet ayant un réel impact sur l'utilisation des ressources et l'emploi local.

La participation aux Prix « Toulouse Métropole de l'économie circulaire » est formalisée par la réception d'un dossier de candidature par l'organisateur. Le dossier de candidature est joint en annexe du présent document. Tout dossier incomplet ou soumis après la date limite de dépôt sera considéré comme nul. Les documents fournis dans le dossier de participation ne seront pas retournés aux candidats.

Il est demandé aux participants de compléter un formulaire PDF qui constituera un dossier de candidature détaillant l'identité du porteur de projet et le descriptif du projet soumis, et de fournir les pièces nécessaires en annexes.

- par le biais d'un formulaire PDF accessible sur le site toulouse-metropole.fr
- à envoyer par e-mail à l'adresse suivante : économie@toulouse-metropole.fr

L'organisateur accusera réception du dossier de candidature et de sa complétude, par courrier électronique à l'adresse renseignée par le candidat dans le dossier de candidature.

L'envoi d'un dossier de candidature vaut acceptation du règlement.

Les frais relatifs à l'acte de candidature sont à la charge du candidat. Aucun remboursement ne sera effectué par Toulouse Métropole, quel qu'en soit le motif.

La date et l'heure limites de candidature sont fixées au 29 septembre 2022 à 23h59.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom de la structure :

**Nom des structures
partenaires en cas de
projet collectif :**

Choix de la thématique :	Sobriété/ éco-conception	Collaboration inter-entreprises	Innovation et économie circulaire
---------------------------------	-----------------------------	------------------------------------	--------------------------------------

Précisez pourquoi vous souhaitez concourir dans cette catégorie :

N° de siret de la structure chef de file :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Téléphone :

Statut juridique :

Agrément ESUS :	Oui	Non
------------------------	------------	------------

Année de création du projet présenté :

Immatriculation sur le territoire de Toulouse Métropole :	Oui	Non
--	------------	------------

Périmètre géographique où le projet est mis en œuvre :

Périmètre géographique où le projet est mis en œuvre :

Etes-vous financé par ailleurs par la Mairie de Toulouse ou Toulouse Métropole :

Oui

Non

Si oui, pour quels projets ? :

Projet 1

Direction référente :

Montant :

Projet 2

Direction référente :

Montant :

Projet 3

Direction référente :

Montant :

Nom du projet proposé

(si différent du nom de la structure/ des structures)

Descriptif synthétique du projet :

(100 caractères max espaces compris) Ce descriptif est complété par un document d'1 à 2 pages à fournir en annexes.

Impact attendus au regard des enjeux

(ex : atténuation, réduction des vulnérabilités face aux tensions sur la ressources, compétitivité et création de valeur locale, réduction des dépendances aux chaînes mondiale... ?)

Votre projet est-il :

Ponctuel

Pérennisé ou pérennisable

Décrivez le stade d'avancement de votre projet, son calendrier de développement, depuis l'origine et en projection pour l'avenir le cas échéant

(1 000 caractères max espaces compris)

Expliquez le montage financier, les ressources prévues pour ce projet.

Le plan de financement du projet sera fourni en annexes. (700 caractères maximum espaces compris)

En quoi votre projet répond-il aux problématiques et aux enjeux de tensions sur les ressources naturelles ?

(1 500 caractères max espaces compris)

En quoi votre projet est-il innovant et permet d'atteindre les objectifs de transition écologique et numérique ?

(700 caractères maximum espaces compris)

En quoi votre projet favorise-t-il votre compétitivité et l'ancrage territorial de l'activité ?

Voir descriptif des critères dans le règlement article 5 (700 caractères maximum espaces compris)

En quoi votre projet a-t-il un impact sur l'emploi et création de valeurs économiques pour le territoire (Chiffre d'affaires, ...)

(700 caractères maximum espaces compris)

En quoi votre projet est-il générateur de changement ?

Voir descriptif des critères dans le règlement article 5 (700 caractères maximum espaces compris)

En quoi ce projet contribue-t-il à la résilience du territoire et a une plus value sociale ?

(700 caractères maximum espaces compris)

Comme prévu dans le règlement, en cochant cette case je consens à ce que mes données soient traitées dans le cadre de l'Appel à projets et des Prix Métropole de l'Economie circulaire, ainsi que des actions de Toulouse Métropole sur l'Economie circulaire et la croissance verte. Je suis informé(e) du retrait possible de mon consentement, à tout moment, en le demandant à conomie@toulouse-metropole.fr.

PIÈCES À JOINDRE PAR MAIL

En sus du formulaire, le candidat devra impérativement fournir les pièces suivantes :

- N° de Siret, statuts de la structure et extrait d'enregistrement ou publication au JO
- Pour les entreprises agréées ESUS, la copie de notification d'agrément délivrée par la Préfecture en cours de validité
- Les derniers bilans, comptes de résultats et rapport d'activité disponibles
- Le budget prévisionnel 2022 de la structure
- Le plan de financement 2022 (et 2023 si pertinent) du projet candidat
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Un logo en format image, de très bonne qualité
- Une photo illustrant son activité, de très bonne qualité